



DOCUMENT PROVISOIRE

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

CHAPONOST : Une ville à la campagne dynamique et innovante

Projet débattu le 18 mai 2016

Préambule : un projet pour Chaponost

Chaponost est une commune singulière pouvant être décrite :

- comme une **VILLE** eu égard au poids de population (8 500 habitants en 2016), au très bon niveau d'équipement proposé, au centre bourg commerçant qu'elle accueille, à l'accessibilité en transports collectifs... ;
- comme un **VILLAGE À LA CAMPAGNE** du fait de la faible densité et de la présence d'une trame verte dans le tissu urbain, d'espaces agricoles et naturels très présents qui entourent l'enveloppe urbaine, de la déconnexion de la commune avec la métropole...

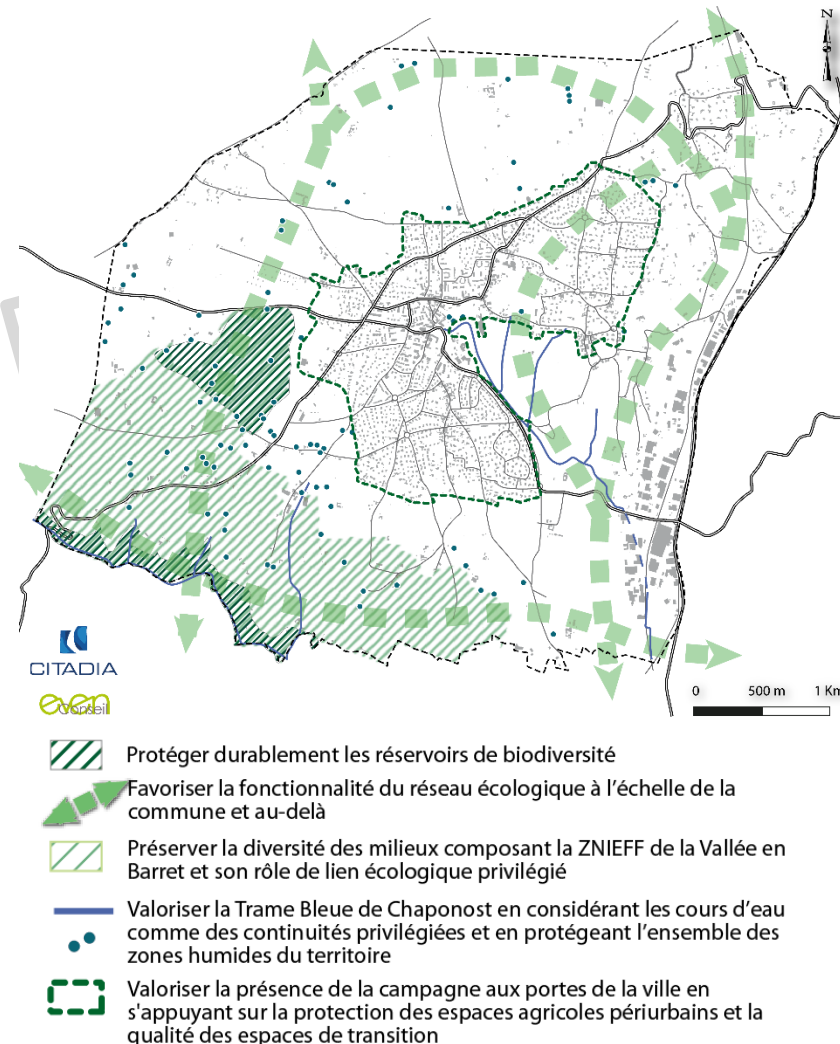
Cette ambivalence qui pourrait être une faiblesse pour la commune doit absolument devenir une force. Trait d'union entre la Métropole de Lyon et les Monts du Lyonnais, Chaponost véhicule une identité propre de **VILLE À LA CAMPAGNE**, à laquelle les Chaponois sont très attachés. De fait le projet communal s'appuie sur cette identité afin de mettre en œuvre un développement qui préserve les espaces agricoles et naturels, qui renforce par l'aménagement la qualité du cadre de vie, qui assure une insertion urbaine qualitative des nouveaux projets de construction. Ce développement intégré doit permettre à Chaponost de conforter son tissu commerçant, mais également de développer la dimension touristique qui au regard des atouts de la commune doit prendre une place plus importante dans l'économie locale. Par ailleurs la commune veut valoriser son agriculture pour pérenniser cette activité et donc les paysages de la commune et les productions locales, afin quelles profitent aux habitants de la commune (mise en place de vente directe, produits locaux au sein des établissements scolaires...).

Par ailleurs, les élus souhaitent faire de Chaponost une **VILLE DYNAMIQUE ET INNOVANTE** qui sache profiter des évolutions sociétales pour rayonner aux portes de la métropole. Pour ce faire, les élus s'engagent dans la mise en place d'une couverture très haut débit qui permettra à la fois de conforter les zones d'activités de la commune, qui doivent également être requalifiées et structurées, et à la fois d'ouvrir des perspectives pour le développement de start-up et d'espaces de co-working au sein du centre bourg. Les élus souhaitent également faire évoluer les pratiques de déplacement au sein de la commune. Bien que Chaponost soit accessible par le réseau TCL et par le tram-train la mobilité est dictée par la voiture sous le format d'un village de campagne. Or l'apaisement de l'espace public et donc l'amélioration du cadre de vie tant en termes de bruit, que de sécurité ou encore de pollution passe par le détournement d'une part du trafic grâce au contournement, mais également par la priorisation des mobilités actives au sein du tissu urbain. Enfin la commune souhaite s'engager dans la réduction de son empreinte énergétique par la promotion d'une mobilité propre, l'utilisation d'énergies renouvelables et la réhabilitation des logements énergivores.

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

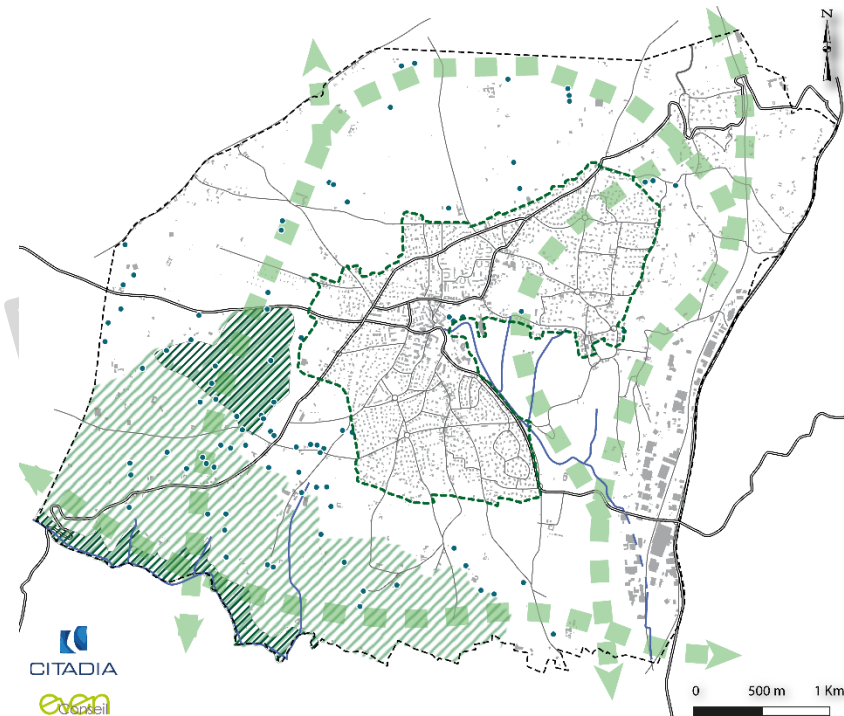
1. LES RICHESSES DE L'ÉCRIN PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE À CONFORTER






- ◆ **Maintenir la qualité du cadre paysager dans lequel s'inscrit la ville en s'appuyant sur la préservation de la trame verte et bleue**
 - Protéger durablement les réservoirs de biodiversité que sont les Prés humides des Ramières et la Vallée du Garon (ZNIEFF1) ;
 - Préserver la diversité des milieux composant la ZNIEFF 2 « la Vallée en Barret » (boisements, landes, cultures, vergers, mares...) ainsi que leur qualité afin que cet espace assure son rôle de lien écologique privilégié entre les réservoirs de biodiversité ;
 - Maintenir les structures boisées qui parsèment le territoire, notamment celles de la Vallée du Garon, de la côtière verte et les pénétrantes dans le tissu urbain ;
 - Garantir la pérennité de la ceinture agricole et de son rôle dans le réseau écologique comme aire fonctionnelle d'échanges en préservant la diversité des espaces (polycultures, élevage) et les milieux naturels relais qui la maillent (bosquets, réseau de haies...) ;
 - Valoriser la Trame Bleue de Chaponost en considérant les cours d'eau comme des continuités privilégiées, mais aussi en protégeant l'ensemble des zones humides du territoire : le réseau de mares, espace relais particulièrement intéressant ;



I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

- Favoriser la fonctionnalité du réseau écologique à l'échelle de la commune et au-delà en assurant la pénétration de la nature en ville et en limitant les fragmentations supplémentaires de ce réseau par les infrastructures routières, notamment lors de la conception du projet de contournement de la ville.
- ◆ **Conserver durablement les caractéristiques paysagères qui font la spécificité de Chaponost**
 - Respecter les caractéristiques identitaires de chaque entité paysagère de Chaponost, notamment à l'occasion des nouveaux projets d'aménagement en veillant à leur bonne insertion dans l'environnement, naturel ou urbain, immédiat et à la préservation des motifs paysagers spécifiques (ex. typologies bâties au sein du centre-ancien) ;
 - Valoriser la présence de la campagne aux portes de la ville en s'appuyant sur la protection des espaces agricoles périurbains et en assurant la qualité des espaces de transition, mais aussi en réduisant les impacts paysagers du projet de contournement ;
 - Maintenir la visibilité sur les éléments repères de la ville en évitant les surélévations des hauteurs des constructions à leurs abords qui pourraient les masquer ou réduire la possibilité de les distinguer ;
 - Protéger les points de vue remarquables de la commune et les perspectives sur le grand paysage donnant à voir les richesses paysagères de Chaponost, notamment celle de la campagne qui borde la ville.

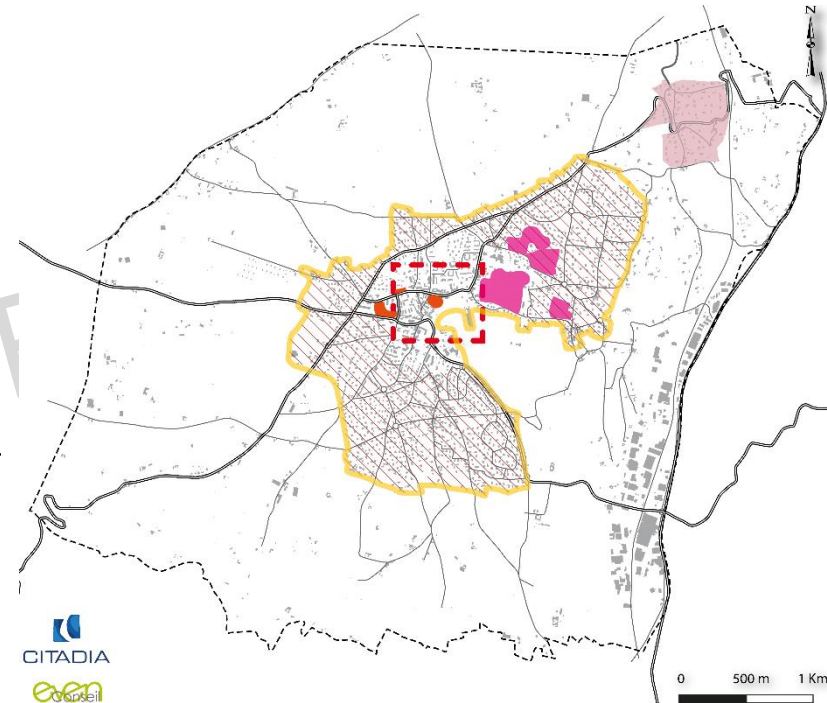


-  Protéger durablement les réservoirs de biodiversité
-  Favoriser la fonctionnalité du réseau écologique à l'échelle de la commune et au-delà
-  Préserver la diversité des milieux composant la ZNIEFF de la Vallée en Barret et son rôle de lien écologique privilégié
-  Valoriser la Trame Bleue de Chaponost en considérant les cours d'eau comme des continuités privilégiées et en protégeant l'ensemble des zones humides du territoire
-  Valoriser la présence de la campagne aux portes de la ville en s'appuyant sur la protection des espaces agricoles périurbains et la qualité des espaces de transition

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

2. UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL MAÎTRISÉ ET CIRCONSCRIT AUX SECTEURS BÂTIS

- ◆ **Contenir le développement résidentiel de la commune afin qu'il soit cohérent**
 - Réguler la construction à une moyenne de 67 logements par an soit 800 logements pour une population de 9 700 habitants en 2028 ;
 - Prendre en compte la baisse de la taille des ménages qui génère un besoin en logements.
- ◆ **Planifier le développement au sein du périmètre urbain pour préserver les zones naturelles et agricoles**
 - Réfléchir globalement à la densification du centre-ville ;
 - S'appuyer sur les potentiels fonciers importants de la commune au sein de l'enveloppe urbaine (La Chavannerie, Le Clos Favre, Le Jaillard, l'Orme) pour planifier la construction dans le tissu urbain afin que le développement des 10 prochaines années n'ait pas d'incidence sur la consommation d'espaces agricoles et naturels ;
 - Limiter la constructibilité du secteur du Ronzère afin de préserver la côtière verte ;
 - Réfléchir à la mutation de certains espaces bâtis proches du centre (avenue du Maréchal Joffre, avenue Paul Doumer) afin d'optimiser le foncier aux abords des commerces, services et équipements ;
 - Permettre une densification raisonnée des tissus pavillonnaires.



CITADIA
e conseil

- Réfléchir globalement à la densification du centre-ville de Chaponost
- Projeter la construction de 800 logements à l'horizon 2030
- S'appuyer sur les potentiels fonciers importants de la commune au sein de l'enveloppe urbaine
- Limiter la constructibilité du secteur du Ronzère
- Réfléchir à la mutation de certains espaces bâtis proches du centre afin d'optimiser le foncier aux abords des commerces, services et équipements.
- Permettre une densification raisonnée des tissus pavillonnaires

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

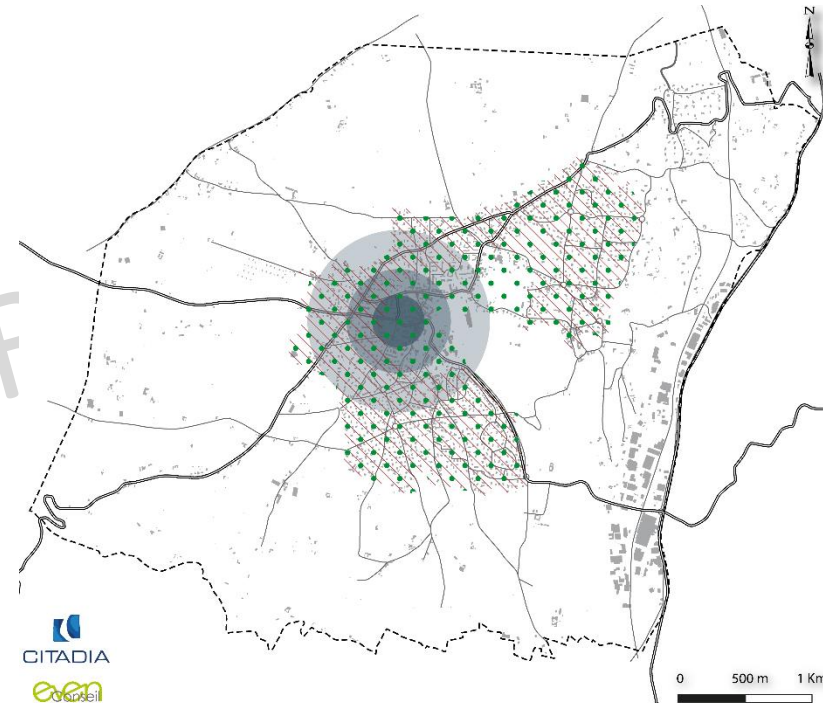
3. DES FORMES URBAINES ADAPTÉES AU CONTEXTE CHAPONOIS ET INTÉGRÉES À L'ENVIRONNEMENT EXISTANT

◆ Adapter la typologie des constructions au contexte local

- Respecter les objectifs de densité stipulés au SCoT tout en travaillant finement à l'intégration des projets aux formes urbaines avoisinantes ;
- Favoriser les constructions plus denses au centre ville et travailler sur la réduction de la densité en fonction de la distance des projets par rapport à ce dernier ;
- Promouvoir des maisons groupées, des constructions intermédiaires ou du petit collectif au sein des secteurs à enjeu ;
- Travailler sur les franges avec les tissus urbains pavillonnaires permettant une bonne insertion urbaine et donc une acceptation du projet par les riverains.

◆ Conserver l'image de ville à la campagne via un travail sur les espaces publics et les parcs et jardins

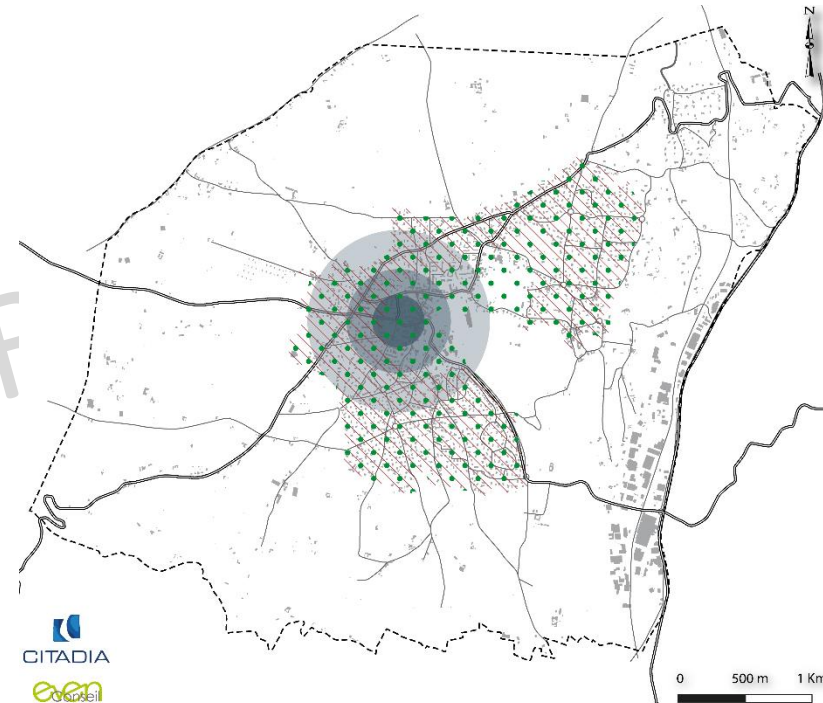
- Favoriser le lien des nouveaux quartiers d'habitat avec le centre ville par un traitement cohérent et qualitatif des espaces publics ;
- Valoriser les espaces verts publics de la ville, notamment le parc du Boulard, le square Philippe Journet et la plaine de jeux Miséry, en préservant leur intégrité et en développant leur accessibilité par des modes doux.



- Favoriser les constructions plus denses au centre ville et travailler sur la réduction de la densité en fonction de la distance des projets par rapport à ce dernier
- Travailler sur les franges avec les tissus urbains pavillonnaires pour assurer une bonne insertion urbaine
- Assurer l'équilibre entre espace bâti et de respiration garantissant l'ambiance verte de la ville

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

- Affirmer l'ambiance verte et naturelle de la ville, en préservant la trame végétale au sein du tissu urbanisé (parcs, jardins, cœurs d'îlot, mail, etc.) et en renforçant les espaces de respiration de la commune à travers les projets de constructions (parcs/jardins), intégrant ainsi la nécessité de maîtriser l'imperméabilisation des sols dans les réflexions relatives à la densification de la ville ;



- Favoriser les constructions plus denses au centre ville et travailler sur la réduction de la densité en fonction de la distance des projets par rapport à ce dernier
- Travailler sur les franges avec les tissus urbains pavillonnaires pour assurer une bonne insertion urbaine
- Assurer l'équilibre entre espace bâti et de respiration garantissant l'ambiance verte de la ville

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

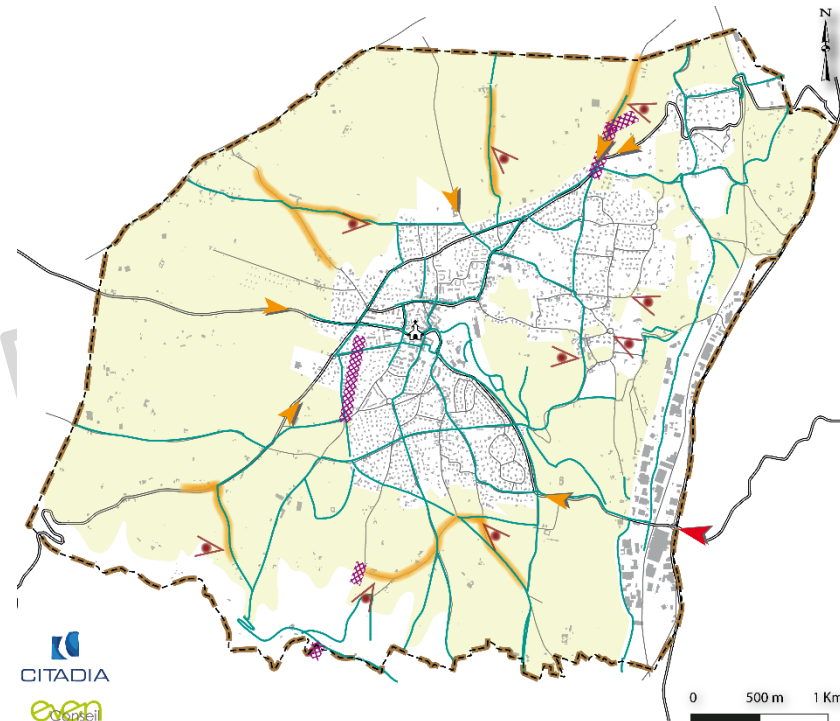
4. DES ATOUTS PAYSAGERS, PATRIMONIAUX ET AGRICOLES À CONFORTER POUR DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

◆ Accompagner l'évolution de l'agriculture qui participe fortement à l'identité communale

- Interdire le mitage des secteurs agricoles ;
- Accompagner les agriculteurs dans le développement de leur projets dans le respect des sensibilités environnementales notamment pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs ;
- Profiter de la proximité de la métropole Lyonnaise pour développer une ville jardinée qui promeut les circuits courts.
- Faire profiter aux Chaponnois des produits locaux (vente directe, marchés, restauration scolaire...).

◆ Favoriser la découverte des richesses de Chaponost

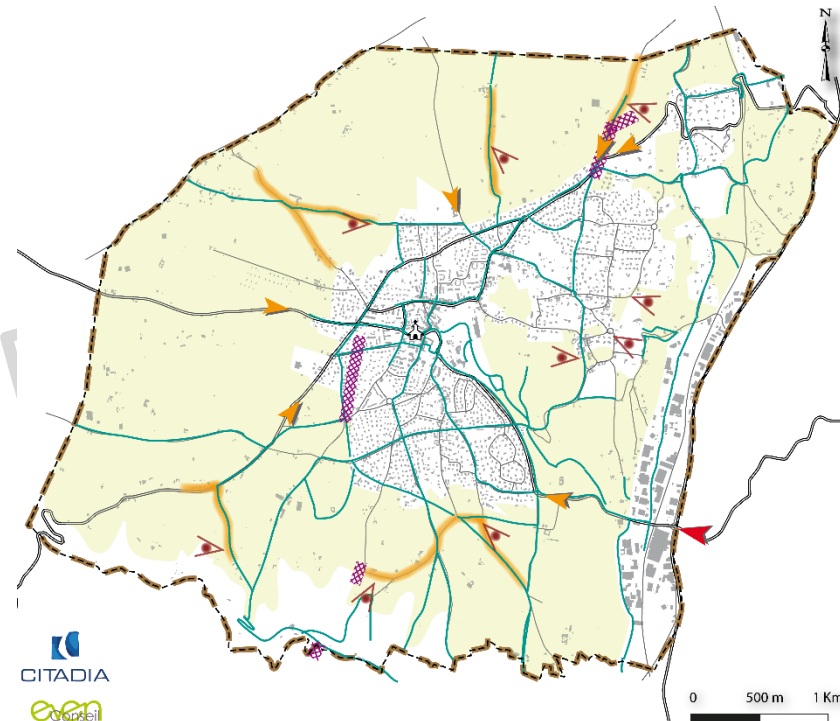
- Favoriser le développement de l'activité touristique ;
- Assurer sur le moyen long terme la présence d'un hôtel à Chaponost ;
- Protéger les éléments de patrimoine bâti, vecteurs identitaires historiques de la commune, et permettre leur valorisation pour qualifier le cadre de vie et diffuser l'image de Chaponost, avec comme fer de lance l'Aqueduc du Gier ;
- Organiser une boucle de découverte des points forts paysagers et patrimoniaux de la commune en s'appuyant sur les itinéraires du PDIPR, le chemin de Compostelle et les liaisons douces existantes et en renforçant la signalisation des divers éléments à exposer.



- Interdire le mitage des secteurs agricoles
- Profiter de la proximité de la métropole Lyonnaise pour développer une ville jardinée
- Protéger les éléments de patrimoine bâti, vecteurs identitaires historiques de la commune
- Organiser une boucle de découverte des points forts paysagers et patrimoniaux de la commune
- Mettre en valeur les nombreux points de vue remarquables sur la ville et sa campagne
- Préserver la qualité des paysages et les perceptions depuis les voies vitrines
- Traiter qualitativement les entrées de ville et de "village" en marquant davantage les seuils d'entrée et en affirmant l'identité de Chaponost

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la métropole Lyonnaise

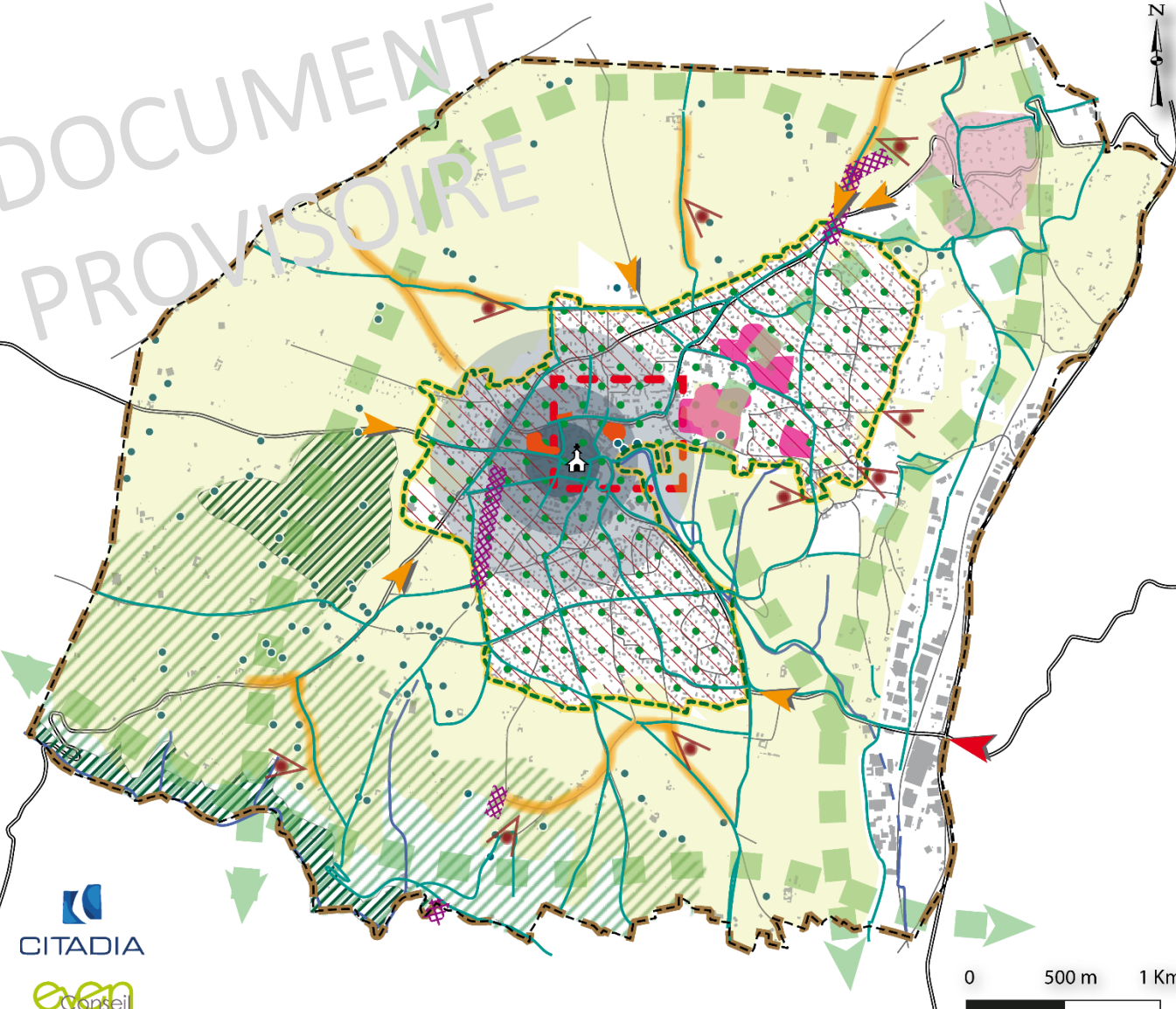
- Mettre en valeur les nombreux points de vue remarquables sur la ville et sa campagne en permettant leur desserte par des itinéraires modes doux, en prévoyant des aménagements favorables à la contemplation (bancs, table d'orientation...) et en les intégrant aux itinéraires de découverte de la ville;
- Préserver la qualité des paysages et les perceptions depuis les voies vitrines en évitant tout développement de l'urbanisation à leurs abords et en portant une attention particulière quant à l'intégration paysagère des projets urbains visibles depuis ces voies;
- Traiter qualitativement l'entrée de la ville en marquant davantage le seuil d'entrée et en renforçant les objectifs de valorisation de la zone d'activités (Flèche rouge) et affirmer les entrées de « village » (flèches oranges) porteur de l'identité de la commune.



- Interdire le mitage des secteurs agricoles
- Profiter de la proximité de la métropole Lyonnaise pour développer une ville jardinée
- Protéger les éléments de patrimoine bâti, vecteurs identitaires historiques de la commune
- Organiser une boucle de découverte des points forts paysagers et patrimoniaux de la commune
- Mettre en valeur les nombreux points de vue remarquables sur la ville et sa campagne
- Préserver la qualité des paysages et les perceptions depuis les voies vitrines
- Traiter qualitativement les entrées de ville et de "village" en marquant davantage les seuils d'entrée et en affirmant l'identité de Chaponost

PLU de Chaponost - PADD

I. Une identité de ville à la campagne aux portes de la Métropole



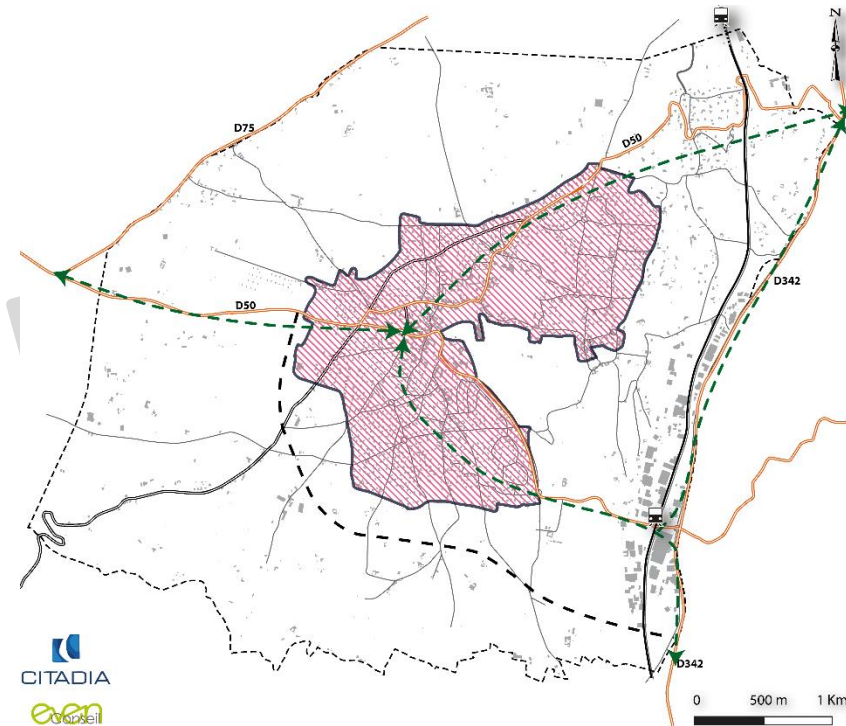
- 1. Les richesses de l'écrin paysager et écologique de la ville à conforter**
 - Protéger durablement les réservoirs de biodiversité
 - Favoriser la fonctionnalité du réseau écologique à l'échelle de la commune et au-delà
 - Préserver la diversité des milieux composant la ZNIEFF de la Vallée en Barret et son rôle de lien écologique privilégié
 - Valoriser la Trame Bleue de Chaponost en considérant les cours d'eau comme des continuités privilégiées et en protégeant l'ensemble des zones humides et mares du territoire
 - Valoriser la présence de la campagne aux portes de la ville en s'appuyant sur la protection des espaces agricoles périurbains et la qualité des espaces de transition
- 2. Un développement résidentiel maîtrisé et circonscrit aux secteurs bâtis**
 - Réfléchir globalement à la densification du centre-ville de Chaponost
 - Projeter la construction de 800 logements à l'horizon 2030
 - S'appuyer sur les potentiels fonciers importants de la commune au sein de l'enveloppe urbaine
 - Limiter la constructibilité du secteur du Ronzère
 - Réfléchir à la mutation de certains espaces bâtis proches du centre afin d'optimiser le foncier aux abords des commerces, services et équipements.
 - Permettre une densification raisonnée des tissus pavillonnaires
- 3. Des formes urbaines adaptées au contexte Chaponois et intégrées à l'environnement existant**
 - Favoriser les constructions plus denses au centre ville et travailler sur la réduction de la densité en fonction de la distance des projets par rapport à ce dernier
 - Travailler sur les franges avec les tissus urbains pavillonnaires pour assurer une bonne insertion urbaine
 - Assurer l'équilibre entre espace bâti et de respiration garantissant l'ambiance verte de la ville
- 4. Des atouts paysagers patrimoniaux et agricoles à conforter pour développer une économie de proximité**
 - Interdire le mitage des secteurs agricoles
 - Profiter de la proximité de la métropole Lyonnaise pour développer une ville jardinée
 - Protéger les éléments de patrimoine bâti, vecteurs identitaires historiques de la commune
 - Organiser une boucle de découverte des points forts paysagers et patrimoniaux de la commune
 - Mettre en valeur les nombreux points de vue remarquables sur la ville et sa campagne
 - Préserver la qualité des paysages et les perceptions depuis les voies vitrines
 - Traiter qualitativement les entrées de ville et de "village" en marquant davantage les seuils d'entrée et en affirmant l'identité de Chaponost







II. Une ville dynamique et innovante

1. UNE MOBILITÉ ET DES DÉPLACEMENTS À REDÉFINIR AU SEIN DE LA COMMUNE

- ◆ **Améliorer le réseau de voirie en prenant en compte les flux de transit**
 - Adapter les aménagements et le gabarit des voies existantes ou futures en cohérence avec leur rôle au sein du réseau routier et donner plus de place aux modes doux dans le cadre du partage de la voirie ;
 - Prendre en considération le projet de contournement dans l'aménagement de la commune.
- ◆ **Faciliter l'utilisation des transports alternatifs à la voiture**
 - Profiter de la requalification des voies pour développer des aménagements modes doux propres et sécurisés ;
 - Faciliter l'utilisation des transports collectifs par des aménagements dédiés et connecter plus facilement les gares de Chaponost et de Francheville au tissu urbain ;
 - Réfléchir au développement de bornes de recharges pour véhicules électriques ;
 - Mener des actions de piétonisation du centre-bourg à l'occasion d'évènements pour valoriser les modes actifs au sein des pratiques.



-  Hiérarchiser le réseau viaire en fonction de la vocation des voies pour canaliser les flux et adapter les aménagements urbains
-  Prendre en considération le projet de contournement dans l'aménagement de la commune
-  Faciliter l'utilisation des transports collectifs par des aménagements dédiés et connecter plus facilement les gares de Chaponost et de Francheville au tissu urbain
-  Faire des mobilités actives un marqueur fort de la commune

II. Une ville dynamique et innovante

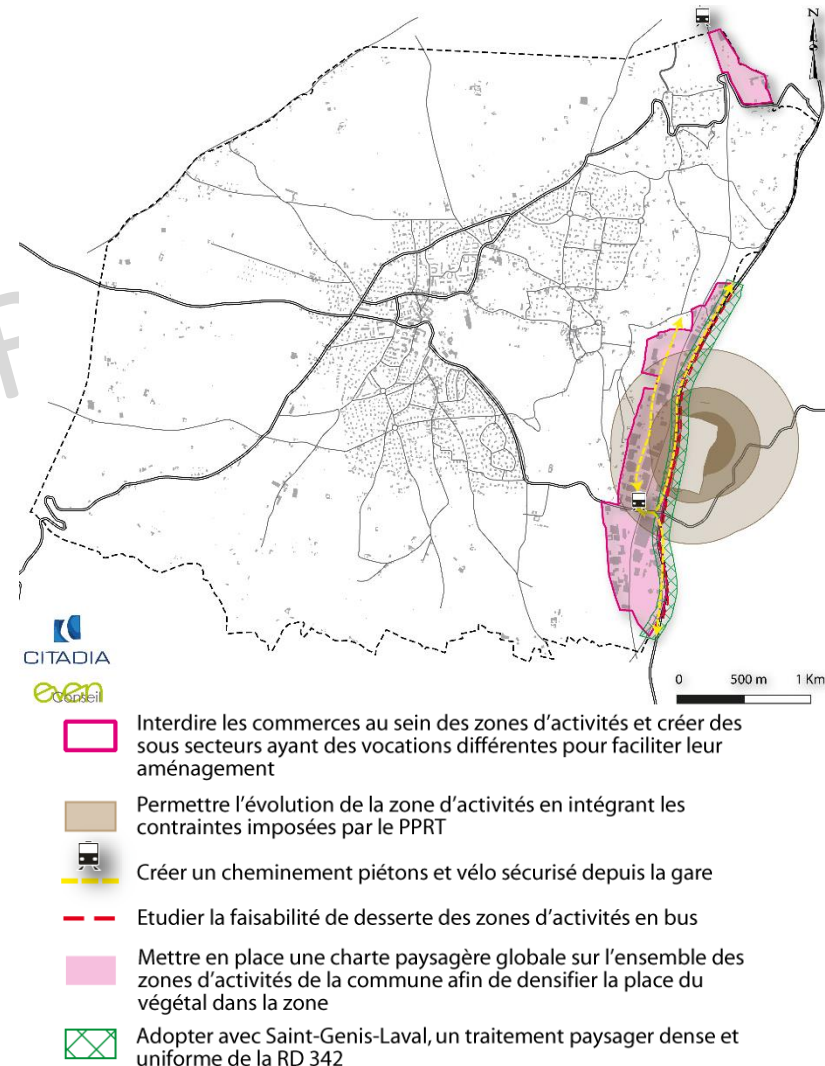
2. DES ZONES D'ACTIVITÉS À REQUALIFIER ET À CONFORTER

◆ Répondre en lien avec la CCVG aux besoins des entreprises et des utilisateurs en repensant l'aménagement des parcs d'activités

- Traduire les orientations du Document d'Aménagement Commercial (DAC) et du schéma d'accueil des entreprises ;
- Créer des sous secteurs au sein des parcs d'activités ayant des vocations différentes pour faciliter leur aménagement ;
- Prendre en compte le PPRT dans les évolutions de la zone ;
- Créer des cheminements piétons et vélos sécurisés depuis les gares ;
- Etudier la faisabilité de desserte des zones d'activités en transports en commun ;
- Améliorer le raccordement au très haut débit de la zone d'activités.

◆ Améliorer la qualité paysagère de l'entrée de la ville dans le secteur de la gare

- Densifier la place du végétal dans la zone d'activités ;
- Envisager, avec Saint-Genis-Laval, un traitement paysager qualitatif et uniforme de la RD 342 ;



II. Une ville dynamique et innovante

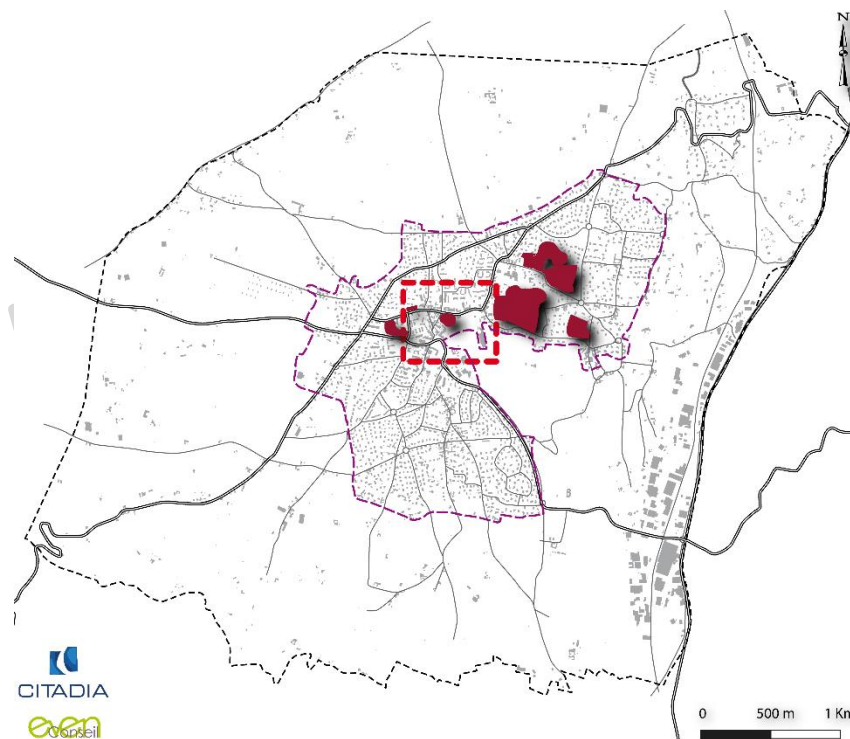
3. UN PARC DE LOGEMENTS À DIVERSIFIER POUR RÉPONDRE PLUS LARGEMENT AUX BESOINS DES MÉNAGES

◆ Adapter le parc de logements aux évolutions sociodémographiques et législatives





- Répondre au vieillissement de la population en prévoyant des logements adaptés pour les personnes âgées ;
- Poursuivre le rattrapage de la part de logements sociaux au cours du PLU en imposant un minimum de logements sociaux au sein des projets majeurs de construction ;
- Favoriser la création de petits et moyens logements à destination des jeunes au sein du centre-ville.

◆ Promouvoir l'amélioration de la performance énergétique des constructions

- Permettre la réhabilitation et la rénovation énergétique du bâti existant, et prioritairement des logements du parc privé le plus ancien et le plus énergivore afin de limiter les besoins en énergie ;
- S'engager dans le développement du recours aux énergies renouvelables locales en saisissant chaque opportunité d'exploitation (collective, individuelle...) de l'énergie solaire, géothermique ou bois-énergie, et accroître ainsi l'autonomie énergétique de la commune.



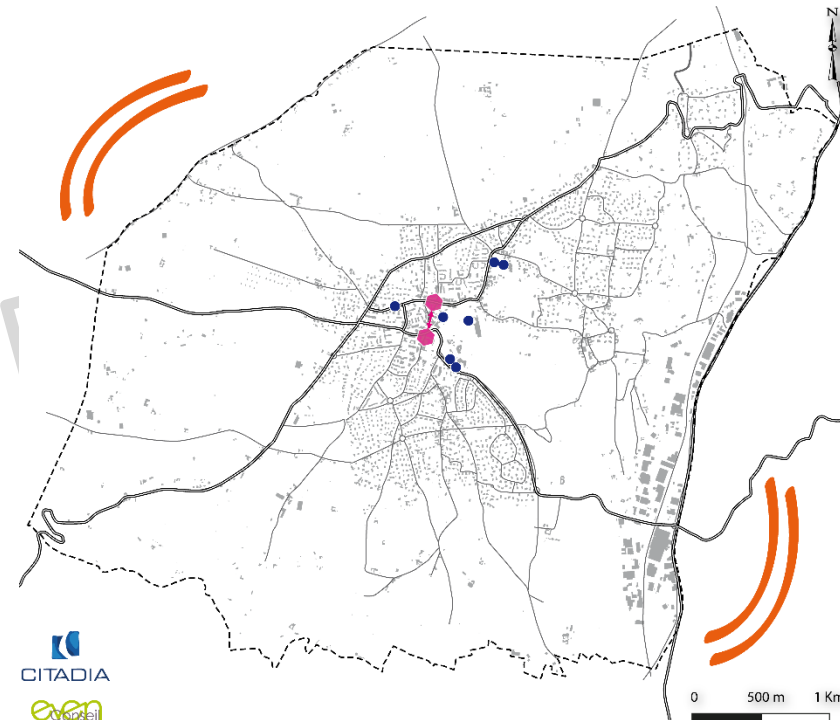
CITADIA
even
conseil

-  Poursuivre le rattrapage de la part de logements sociaux
-  Promouvoir les logements locatifs sociaux au sein des projets majeurs
-  Favoriser la création de petits et moyens logements à destination des jeunes au sein du centre-ville
-  Permettre la réhabilitation et la rénovation énergétique du bâti existant et s'engager dans le développement du recours aux énergies renouvelables locales

II. Une ville dynamique et innovante

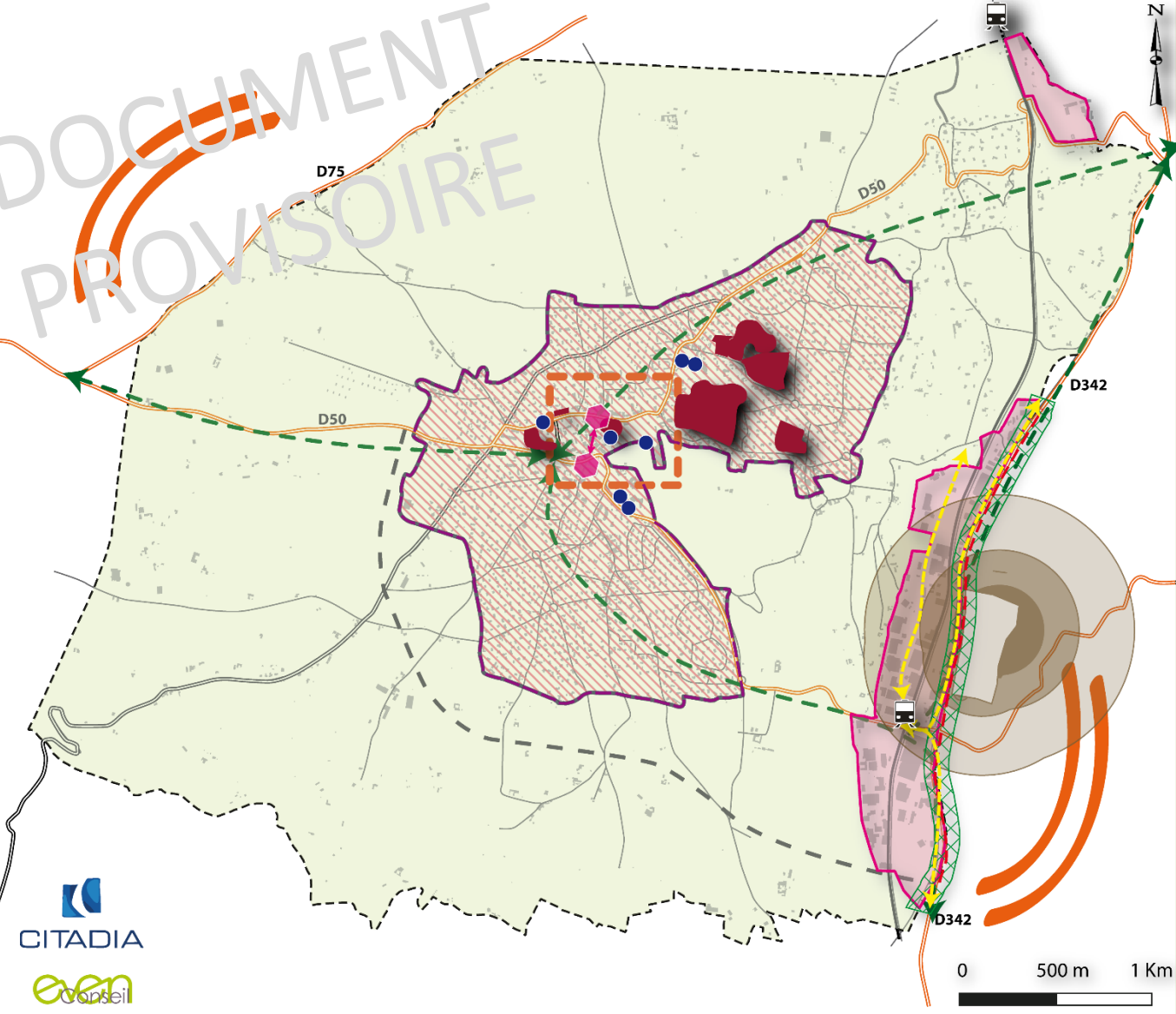
4. UNE COMMUNE ÉQUIPÉE, À CONNECTER

- ◆ **Conforter l'offre commerciale et de service de la commune**
 - Renforcer la densité de population aux abords direct du centre-ville pour conforter les commerces et services ;
 - Poursuivre par l'aménagement le lien entre les 2 polarités commerciales du centre-ville afin de faire un centre-ville dense ;
 - Diversifier les typologies de cellules commerciales pour répondre plus largement aux besoins des porteurs de projet.
- ◆ **Accompagner l'arrivée du très haut débit et faciliter l'implantation d'activités dynamiques**
 - Assurer une couverture très haut débit sur la totalité de la commune à l'horizon 2018 ;
 - Favoriser l'implantation de start-up ou d'espaces de co-working au sein du centre-bourg.
- ◆ **Répondre aux nouveaux besoins en équipements engendrés par le développement de la commune**
 - Maintenir le niveau d'offre de petite enfance par la création à termes de nouvelles structures ;
 - Porter une réflexion globale sur les équipements scolaires afin de permettre l'ouverture de classes supplémentaires à l'horizon 2030 soit par la construction d'un nouvel établissement soit par la mutation des équipements existants.



- Créer par l'aménagement du lien entre les 2 polarités commerciales du centre-ville afin de ne plus faire 2 centres mais bien un centre-ville dense
- Porter une réflexion globale sur les équipements scolaires afin de permettre l'ouverture de classes supplémentaires à l'horizon 2030
- || Accompagner le développement du très haut-débit

DOCUMENT
PROVISOIRE



1. Une mobilité et des déplacements à redéfinir au sein de la commune

- Hiérarchiser le réseau viarie en fonction de la vocation des voies pour canaliser les flux et adapter les aménagements urbains
- Prendre en considération le projet de contournement dans l'aménagement de la commune
- Faciliter l'utilisation des transports collectifs par des aménagements dédiés et connecter plus facilement les gares de Chaponost et Francheville au tissu urbain
- Faire des mobilités actives un marqueur fort de la commune

2. Des zones d'activités à requalifier et à conforter

- Interdire les commerces au sein des zones d'activités et créer des sous secteurs ayant des vocations différentes pour faciliter leur aménagement
- Permettre l'évolution de la zone d'activités en intégrant les contraintes imposées par le PPRT
- Créer un cheminement piétons et vélo sécurisé depuis la gare
- Etudier la faisabilité de desserte des zones d'activités en bus
- Mettre en place une charte paysagère globale sur l'ensemble des zones d'activités de la commune afin de densifier la place du végétal dans la zone
- Adopter avec Saint-Genis-Laval, un traitement paysager dense et uniforme de la RD 342

3. Un parc de logements à diversifier pour répondre plus largement aux besoins des ménages

- Poursuivre le rattrapage de la part de logements sociaux
- Promouvoir les logements locatifs sociaux au sein des projets majeurs
- Favoriser la création de petits et moyens logements à destination des jeunes au sein du centre-ville
- Permettre la réhabilitation et la rénovation énergétique du bâti existant et s'engager dans le développement du recours aux énergies renouvelables locales

4. Une commune équipée à connecter

- Créer par l'aménagement du lien entre les 2 polarités commerciales du centre-ville afin de ne plus faire 2 centres mais bien un centre-ville dense
- Porter une réflexion globale sur les équipements scolaires afin de permettre l'ouverture de classes supplémentaires à l'horizon 2030
- Accompagner le développement du très haut-débit

